

Sur les pas de Jésus
du 03 au 15 mai, 2012
Accompagné par M. l'Abbé Adam Klinkosz
13 jours / 11 nuits

«Laissons la Terre Sainte et les Écritures nous parler
de ce Jésus que nous voulons rencontrer,
connaître, aimer et servir».

Jour 1
Jeudi
03 mai

Départ en après-midi de Montréal sur un vol de EL AL (avec une escale à Toronto).

Jour 2
Vendredi
04 mai

Arrivée à l'*aéroport de Tel Aviv*. Transfert vers *Nazareth*.
Nuitée à Nazareth.

Jour 3
Samedi
05 mai

Visite de *Nazareth*, lieu de l'Annonciation et de l'enfance de Jésus (Luc 2, 39-40). Nous nous rendrons d'abord à l'*église de Saint-Gabriel* qui abrite le *puits de Marie*. Nous traverserons les souks (marché arabe). Nous visiterons l'*église de l'Annonciation*, le *Musée des Grottes* et l'*église de Saint-Joseph*. Ensuite, nous reprendrons la route pour *Cana de Galilée*, site où Jésus accompli son premier miracle. (Jean 2, 1-11).
Nuitée à Nazareth.



Jour 4
Dimanche
06 mai

Visite du *Mont des Béatitudes*, site traditionnel du Sermon sur la Montagne (Matt. 5-7); ceux qui le désirent pourront prendre part à une marche méditative pour vous rendre à Tabgha (Heptapegon). Nous y visiterons l'église de la *Primauté de Pierre*. Continuation vers la synagogue de *Capharnaüm*, un des sites les plus importants du ministère de Jésus en Galilée (Matt 4 :13, Marc 3 :1,8 :5 et 14). Notre périple se terminera par une charmante croisière sur le *Lac Tibériade*. *Nuitée à Nazareth.*



Jour 5
Lundi
07 mai

La vie de Jésus au Lac de Tibériade

Notre route nous conduit ce matin à **Tabgha**, l'endroit traditionnel de la **Multiplication des Pains et des Poissons** (Luc 9:10-17). Nous y admirerons des mosaïques très anciennes, héritage de l'époque byzantine. Continuation vers **Kursi** (Gerasa), où Jésus guérit un homme tourmenté par des mauvais esprits (Matt.8, 28; Luc 8 :26 et Marc 5 :1-20). Vous contournez le lac de Tibériade, en passant par **Bethsaïde**, lieu de naissance de Pierre, André et Philippe (Jean 1: 44). Ensuite, visite de **Chorazim** "Malheureuse es-tu, Corazine!". Visite de la **barque de l'époque de Jésus**, trouvée dans le lac de Tibériade. **Nuitée à Nazareth.**



Jour 6
Mardi
08 mai

Départ vers le Nord, vers les **Hauteurs du Golan**, d'où vous aurez une vue sur **Qunaytra** (Syrie). Continuation vers **Banias** ou **Césarée-de-Philippe**, où Jésus se révéla à Simon et changea son nom pour Pierre après lui avoir demandé: « Au dire des hommes, qui est le Fils de l'homme? » (Matt. 16:13). Marche le long d'une des sources du **Jourdain**. Au retour, route vers le **Mont Tabor** l'endroit de la transfiguration de Jésus, ce mystère de lumière dans l'itinéraire de Jésus et des Apôtres (Montée en taxis). Moment de méditation au **sanctuaire de la Transfiguration de Jésus**. **Nuitée à Nazareth.**



Jour 7
Mercredi
09 mai

Conduite à travers la **vallée de Yezreel** vers **Muhraqa**. au **Mont Carmel** où le prophète Élie tua les faux prêtres du Baal (I Rois 18). Route au long de la Via Maris, vers **Césarée Maritime**, où saint Pierre convertit le Centurion et où saint Paul fut incarcéré plus tard. Visitez l'amphithéâtre romain, la citadelle des Croisés et les aqueducs romains. Ensuite, visite de la **Jaffa** ancienne, (Joppe), la ville du prophète Jonas et de Tabitha, où Pierre logea chez Simon le Tanneur. **Nuitée à Jérusalem.**



Jour 8
Jeudi
10 mai

Conduite vers **Bethléem**, lieu de naissance de Jésus. Visite de la **Basilique de la Nativité**, le lieu de naissance du Christ. Visite de la **grotte de St. Jérôme**, de l'**église de Ste-Catherine** et **du champ-des-Bergers** dans la plaine de Bethléem. **Nuitée à Jérusalem.**



Jour 9
Vendredi

Visite de la **maison d'Élisabeth et de Zacharie** à **Ein Kerem**. Visite de l'**église de St Jean-Baptiste**, lieu réputé de

Tel : (514) 374-7965

www.spiritours.com

thea@spiritours.com

11 mai

la naissance de Jean Baptiste et l'*église de la Visitation* (ou Marie viennent rencontrer a sa cousine Elizabeth).
Après-midi libre.
Nuitée à Jérusalem.

Jour 10
Samedi
12 mai

Nous partons pour le *Mont des Oliviers*; le site de l'Ascension et arrêt sur le site d'une vue panoramique sur Jérusalem. Nous arrêtons à l'*Oratoire du Pater Noster*, visitons la magnifique *Basilique de l'Agonie de Jésus* et le *Jardin de Gethsémani*, puis l'*église de la Vierge Marie*. Dîner libre en route. Nous partons pour le *Mont Sion*. Visite de l'*église de St-Pierre-en-Gallicante* (Maison traditionnelle de Caïphe) et du *Cénacle*.
Nuitée à Jérusalem.



Jour 11
Dimanche
13 mai

Visite de l'*église Ste-Anne* (ou nous nous rappelons de la naissance de Marie) et la *Piscine probatique*. Visite de la *Maison des Sœurs de Sion* sur le site de la Forteresse Antonia avec l'Arc d'Hadrien (*Ecce Homo*), lieu de la condamnation de Jésus et le *Lithostrotos*, ou dalles de pierre (niveau du sol au temps de Jésus). Début de la *Via Dolorosa, chemin de Croix* jusqu'à l'Anastasis, lieu de la Résurrection (ou *Saint-Sépulcre*).
Nuitée à Jérusalem.



Jour 12
Lundi
14 mai

Route vers l'*oasis de Jéricho*, la plus ancienne ville du monde (10,000 ans). Selon la Bible, Jéricho fut la première ville prise par les Israélites conduits par Josué (Josué 6 :20), le site de la Tentation (Marc 4 :1-11), de la guérison d'un aveugle (Marc 10 : 46-52) et de la conversion de Zachée (Luc 19 :1-10). Visite de *Qumram*. Moment de relaxation dans la *mer Morte*, le point le plus bas de la planète, 400m plus bas que le niveau de la mer. *Nuitée à Jérusalem.*



Jour 13
Mardi
15 mai

Matinée libre à Jerusalem. En après-midi, transfert à l'*aéroport Ben Gourion* pour votre vol de retour.

**Itinéraire sujet à changement*
*** Circuit exclusif, tous droits réservés*

INFORMATION GÉNÉRALE

Inscription avant le 03 décembre, 2011: 3295 \$ par personne (en occupation double)

Inscription après le 03 décembre, 2011: 3395 \$ par personne (en occupation double)

CE FORFAIT COMPREND : Le vol aller-retour Montréal / Tel Aviv , hébergement 11 nuits en occupation double, transport en autocar de luxe (air climatisé) tel qu'indiqué dans l'itinéraire, admissions pour tous les monuments prévus à l'itinéraire, croisière sur le Lac de Tibériade, 2 repas par jour, service d'un guide, toutes les taxes (incluant taxes d'aéroport, et les taxes du fonds d'indemnisation de l'OPC).

CE FORFAIT NE COMPREND PAS : L'assurances-voyage (voir détails page suivante), dîners, boisson aux repas, dépenses personnelles, pourboires (environ USD100 par personne).

Supplément en occupation simple : 645\$

Date limite d'inscription : 03 février, 2012 (selon disponibilité).

Pour vous inscrire : Bien vouloir remplir la fiche d'inscription et nous l'envoyer avec un premier versement de 500\$. Il faut s'inscrire le plus tôt possible car les places sont limitées. Une assurance-voyage est fortement recommandée, à payer au moment du versement initial.

Nombre minimal de participants : 20

Documentation requise : Passeport valide obligatoire pour tous les voyageurs (validité d'au moins 6 mois après la date de départ du voyage).

Pour des informations veuillez contacter :

M. l'Abbé Adam Klinkosz
cure@unitestmartin.com
Tél : (450) 682-5515

Mme Thea van de Kraats
thea@spiritours.com
www.spiritours.com
Tél : (514) 374-7965 #204
1695 Boul. St-Joseph Est,
Suite 100
Montréal, Québec H2J 1N1



Détenteur d'un permis du Québec

Tel : (514) 374-7965

www.spiritours.com

thea@spiritours.com

CONDITIONS GÉNÉRALES

Dépôt et paiement

Un dépôt de 500 \$ par personne est requis au moment de votre réservation ainsi que la prime d'assurance-annulation si désiré. Le solde devra être payé au complet au moins 60 jours avant le départ. En cas de retard pour le paiement final, notez que la réservation sera automatiquement annulée entraînant les frais d'annulation sous-mentionnés.

Frais d'annulation

Jusqu'à 60 jours avant le départ : 500 \$ de pénalité

À moins de 60 jours avant le départ : aucun remboursement

Changement de nom : jusqu'à 300 \$ de pénalité, selon les conditions du transporteur. A moins de 60 jours, toute modification sera considérée comme une annulation.

Spiritours se réserve le droit d'annuler un voyage si le nombre de participants n'est pas atteint à la date limite ou de changer les dates au besoin. Dans le cas où Spiritours décidait d'annuler le voyage, un remboursement complet représentera le règlement définitif envers le passager. Spiritours ne saurait être tenu d'intervenir lors de difficultés entre les autorités d'un pays et un membre du groupe qui ne se serait pas conformé aux lois, coutumes, règlements et traditions du pays d'accueil.

Assurances

Les voyageurs sont invités à se procurer une assurance-annulation dans le cas où, pour des raisons majeures (maladie, blessure ou décès survenant à eux-mêmes ou à un proche) ils devaient annuler leur voyage avant le départ ou modifier l'itinéraire en cours de route. De plus, nous recommandons fortement de prendre une assurance-médicale. Le coût des assurances n'est en aucun cas remboursable. Les voyageurs doivent prendre connaissance dans leur contrat d'assurance de la nature de la garantie, des risques assurés, des exclusions, limitations et réductions de garanties, ainsi que des procédures de résiliation que contient le produit d'assurance.

Réclamation

Vous devez aviser le représentant de Spiritours le plus rapidement possible de toute réclamation éventuelle. À l'étranger, vous devez immédiatement communiquer avec votre accompagnateur ou auprès de la direction de l'hôtel afin que la situation puisse être corrigée.

Prix indiqués

À moins d'indication contraire, tous les prix sont en dollars canadiens. Ces prix sont sujets à changement sans préavis au moment ou avant le temps du paiement final. Un changement peut survenir suite à la dévaluation du dollar canadien ou de l'augmentation du coût du pétrole...etc.

Responsabilité de Spiritours

Spiritours ne peut être tenu responsable des actes, oublis, erreurs ou événements, pertes, dommages ou accidents durant le voyage, ni des retards ou annulation dus à une compagnie de transport. Spiritours ne peut être tenu responsable de quelque dommage subi par le voyageur pour maladie, blessure, perte, incommodité ou anxiété. Spiritours décline également toute responsabilité quant à tout dommage découlant d'un acte gouvernemental, de troubles politiques, grèves, actes fortuits. Spiritours n'effectuera aucun remboursement quelles que soient les circonstances d'un retour prématuré ou d'une partie non-complétée, ni pour les services non-utilisés par les voyageurs. La responsabilité de Spiritours découlant du défaut de fournir un service ou un avantage décrit dans le présent document est limitée au coût de tel service ou avantage.

Responsabilité du voyageur

Le voyageur s'engage à accepter toute directive raisonnable relative au forfait émis alors que le passager est à l'étranger. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, et qui persiste dans sa conduite malgré un avertissement formel du fournisseur de services et/ou de son représentant, le passager sera expulsé du groupe et devra assumer tous les frais occasionnés par sa conduite y compris tous les frais supplémentaires que le passager devra déboursier pour son hébergement, nourriture et transport.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom (Mme/M.) : _____ Prénom (s) : _____

*****Les noms et prénoms doivent être identiques à ceux inscrits dans le passeport.*****

Profession : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Tel. (résidence) : _____ Tél. (travail) : _____

Courriel : _____

Date de naissance : _____ No de Passeport : _____ Exp. _____

Destination : Israël avec M. l'Abbé Adam Klinkosz

Date de départ : 03 mai 2012

Date de retour : 15 mai 2012

() Je partagerais la chambre avec une autre personne : _____

() Je désire être jumelé(e) si cela est possible

() Je désire une chambre privée. (supplément de : 645\$)

Personne à contacter en votre absence : Nom : _____

Tél : _____

Avez-vous des allergies ou restrictions alimentaires ? OUI _____ NON _____

Si oui, lesquelles : _____

Comment avez-vous entendu parler de ce voyage? _____

Assurance voyage Croix Bleue, veuillez encercler l'option choisie ou mettre vos initiales si vous choisissez de ne pas prendre d'assurance avec nous.

Tarifs en occupation double :

Assurance-Voyage Croix-Bleue, veuillez mettre vos initiales à côté de l'option choisie

Prix indiqués par pers.	Garantie soins médicaux d'urgence _____	Forfait plus _____ (garantie soins d'urgence, annulation pour 3395 \$ et bagages jusqu'à 1,500\$)	Forfait plus sans soins médicaux _____ (garantie annulation pour 3395 \$ et bagages jusqu'à 1,500\$)	Je ne désire pas d'assurance-voyage _____
0 à 34 ans	59 \$	205.88 \$	173.48 \$	
35 à 60 ans	67 \$	205.88 \$	173.48 \$	
61 à 65 ans	70 \$	265.83 \$	201.93 \$	
66 à 70 ans	79 \$	333.14 \$	226.04 \$	

N.B. Si vous avez 71 ans et plus vous devez nous contacter pour établir votre prime. Tarifs en vigueur jusqu'au 1^{er} décembre 2010.

Votre signature signifie que vous avez lu les conditions générales de Spiritours et que vous les acceptez.

Date : _____ Signature : _____

A envoyer à l'adresse suivante : Spiritours, 1695 Boulevard St Joseph Est, bur. 100, Montréal, Qc, H2J 1N1. Ne pas oublier d'inclure votre chèque de dépôt de 500\$ à l'ordre de Spiritours.

Nous vous suggérons fortement d'inclure aussi un chèque postdaté au 03 mars, 2012 pour la balance (60 jours avant le départ).

Tel : (514) 374-7965

www.spiritours.com

thea@spiritours.com

FORMULE D'EXCLUSIONS DUES AUX CONDITIONS PRÉEXISTANTES

Afin d'être admissible à l'assurance médicale vous devez compléter le formulaire suivant :

EXCLUSION 1 ; Au cours des trois (3) mois précédant la date de prise d'effet* de la couverture, avez-vous pour une maladie ou blessure :

1. été hospitalisé ?.....Non.....Oui
2. eu un changement de posologie dans votre médication existante ?.....Non.....Oui
3. eu un changement dans un traitement existant ?.....Non.....Oui
4. consommé de la nitroglycérine pour une condition cardiaque plus d'une fois dans une période de 7 jours pour le soulagement de la poitrine ?.....Non.....Oui
5. été traité avec de l'oxygène a domicile ou eu recours a la corticothérapie
Pour une condition pulmonaire ?.....Non.....Oui
6. consulté un médecin (sauf pour un examen de routine) ?.....Non.....Oui
7. reçu un nouveau traitement ou vous en a-t-on prescrit un ?.....Non.....Oui
8. reçu une nouvelle prescription ou consommé un nouveau médicament.....Non.....Oui

Si OUI, spécifiez la condition : _____
Cette condition est exclue de la couverture.

* PRISE D'EFFET DE LA COUVERTURE

1. Assurance médico-hospitalière et assurance forfait régulier: la date de départ du voyage
2. Assurance annulation ou interruption de voyage : la date d'adhésion au contrat.

IMPORTANT

Pour l'assurance médico-hospitalière, veuillez noter que dans le cas où une maladie se déclare entre la date de l'achat de l'assurance et le départ du voyage, cette maladie ne sera pas couverte pendant le voyage.

Signature du Client : _____ Date : _____

Si vous avez répondu OUI à la question

Cette condition n'est pas couverte. Nous vous offrons la possibilité de faire remplir un questionnaire médical par votre médecin traitant. Si le questionnaire médical est **ACCEPTÉ** par la Croix Bleue, cette condition sera **COUVERTE**.

Compléter la partie suivante **SEULEMENT** dans le cas où votre réponse est OUI

NOM: _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (RÉSIDENCE) : _____

Tel : (514) 374-7965

www.spiritours.com

thea@spiritours.com

ASSURANCE HOSPITALISATION

Pour être admissible à cette assurance, il faut être résident canadien et être bénéficiaire au sens de la Loi sur l'assurance-maladie du Québec.

Pour adhérer à cette assurance vous devez obligatoirement remplir la formule d'exclusion due aux conditions préexistantes et le retourner avec votre paiement.

Voici un résumé de ce que l'assurance médico- hospitalisation couvre* :

- Frais hospitaliers jusqu'à 5 000 000 \$
- Médicaments (lorsque prescrits dans le cadre d'un traitement d'urgence)
- Soins dentaires par suite d'un traumatisme externe (jusqu'à 2 000\$)
- Service d'ambulance
- Rapatriement
- Allocation de subsistance (jusqu'à 3 000 \$)

*Pour connaître avec précision ce qui est couvert veuillez demander au responsable du voyage de vous fournir le contrat d'assurance voyage.

ASSURANCE ANNULATION

Cette assurance vous donne droit à un remboursement complet pour diverses situations qui pourraient vous empêcher de partir.

Voici un résumé de ce que l'assurance-annulation couvre* :

Votre voyage sera remboursé si vous vous voyez obligé d'annuler votre départ ou d'interrompre ou de prolonger votre voyage après qu'il ait commencé, à la suite de :

- .. Maladie, hospitalisation, lésions corporelles ou décès
- .. Mise en quarantaine
- .. Sinistre qui rend inhabitable la résidence principale
- .. Retard en raison d'une panne mécanique de la voiture, du mauvais temps, d'un accident de la route ou d'un barrage routier ordonné par la police en cas d'urgence
- .. Événement dans le pays de la destination du voyage qui incite le gouvernement du Canada à émettre une recommandation selon laquelle les citoyens canadiens ne devraient pas voyager à l'intérieur de ce pays pour une période couvrant le voyage assuré. L'adhésion à l'assurance doit avoir lieu avant que la recommandation gouvernementale ne soit divulguée
- .. Refus de la demande de visa (certaines conditions s'appliquent)
- .. Perte involontaire de votre emploi (certaines conditions s'appliquent)

*Pour connaître avec précision ce qui est couvert, veuillez demander au responsable du voyage de vous fournir le contrat d'assurance voyage.

Voici un résumé de ce que l'assurance annulation ne couvre pas :

- .. Toute maladie qui était diagnostiquée au moment de l'achat de cette assurance
- .. Tout traitement ou chirurgie conseillé avant la date d'achat du voyage
- .. Refus ou changement de décision pour la participation au voyage

ASSURANCE BAGAGES

Couverture jusqu'à 500 \$ (maximum 250 \$ par article)

Risques assurés : perte, endommagement, vol, retard (pour 12 heures et plus); un montant jusqu'à concurrence de 250 \$ sera accordé pour vêtements et/ou accessoires de première nécessité.

Vous devez absolument avoir déclaré la perte aux autorités et avoir obtenu un rapport écrit.

*Pour connaître avec précision ce qui est couvert, veuillez demander au responsable du voyage de vous fournir le contrat d'assurance voyage.

Tel : (514) 374-7965

www.spiritours.com

thea@spiritours.com